



Assemblée générale

Distr. générale
29 mars 2018
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Point 134 de l'ordre du jour

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Felipe **García Landa** (Mexique)

I. Introduction

1. Les recommandations que la Cinquième Commission a déjà présentées à l'Assemblée générale au titre du point 134 de l'ordre du jour figurent dans le rapport de la Commission publié sous la cote [A/72/682](#).
2. La Cinquième Commission a repris l'examen de la question à sa 34^e séance, le 29 mars 2018. Les déclarations et observations faites au cours des débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants¹.

II. Examen du projet de décision [A/C.5/72/L.29](#)

3. À sa 34^e séance, le 29 mars, la Commission était saisie d'un projet de décision intitulé « Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure » ([A/C.5/72/L.29](#)), déposé par son président.
4. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision [A/C.5/72/L.29](#) sans le mettre aux voix (voir par. 5).

¹ [A/C.5/72/SR.34](#).



III. Recommandation de la Cinquième Commission

5. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure

A

L'Assemblée générale a décidé de reporter à la deuxième partie de la reprise de sa soixante-douzième session l'examen des documents suivants :

Point 149 de l'ordre du jour
Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Taux de remboursement aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police

Rapport du Secrétaire général sur les résultats de l'enquête révisée sur le calcul des taux standard de remboursement aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police¹

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²

B

L'Assemblée générale décide de reporter à la partie principale de sa soixante-treizième session l'examen des documents suivants :

Point 136 de l'ordre du jour
Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

Examen de l'utilisation du fonds de réserve

Rapport du Secrétaire général sur l'examen de l'utilisation du fonds de réserve³

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires⁴

¹ [A/72/728](#).

² [A/72/771](#).

³ [A/70/395](#).

⁴ [A/70/7/Add.7](#).